

Votre Excellence, Madame Masri, distingués invités:

J'aimerais vous remercier officiellement de votre aimable hospitalité ici en Jordanie.

Maureen et moi-même avons le sentiment que pendant ces trois derniers jours, nous avons vécu simultanément l'avenir et le passé -- un avenir voué à l'éducation et à la modération, un passé correspondant au meilleur des réalisations du monde.

Pour nous, Canadiens, qui faisons partie d'une des sociétés les plus jeunes du monde, et qui sommes aujourd'hui dans votre pays, la ville de Jerash, construite et reconstruite à travers les âges, rappelle combien nous devons tout aux traditions et civilisations établies ici.

La diligence et la vision équilibrée de la Jordanie moderne s'affirment à travers vos progrès dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, des services sociaux et de la création de l'infrastructure nécessaire à l'industrialisation.

Vos réalisations ont contribué à la position-clé de la Jordanie au Moyen-Orient -- et à votre place privilégiée dans la communauté des nations.

Votre Excellence, vous et moi avons signé, hier, un accord de coopération commerciale et économique entre nos deux pays. Des compagnies canadiennes sont déjà impliquées dans le développement de la Jordanie dans les secteurs du transport, de l'agriculture, des télécommunications et de l'énergie. Cet accord cadre devrait faire avancer notre coopération économique. Nous sommes enchantés d'apprendre que son Altesse Royale le Prince Héritier Hassan a accepté mon invitation de se rendre au Canada. Nous attendons beaucoup de cette visite qui, je le sais, renforcera davantage les liens entre nos peuples.

Lorsque j'ai visité la Jordanie en 1979, Sa Majesté le Roi m'avait parlé de sa recherche d'une solution juste et durable du conflit du Moyen-Orient. Aujourd'hui je constate que le gouvernement jordanien reste tout aussi engagé envers une paix durable. Peu de pays ont poursuivi cette cause essentielle avec plus d'engagement et d'énergie que vous et vos compatriotes.

J'ai suivi de près vos efforts pour préparer des négociations sur la question du Moyen-Orient. Sa Majesté le Roi a constamment soutenu que le droit de vivre en paix prévu dans la résolution 242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies doit former la base de tout règlement négocié. Dans l'accord jordano-palestinien de février 1985, il apportait une contribution importante et clairvoyante à la réalisation et cet objectif.